

CERTIFICAT MEDICAL ENCADREMENT (Arbitre/Educateur Sportif/Soignant)

Je soussigné examiné :	(e),		Docteur	en médecine, certifie avoir	
	NOM				
	PRENOM				
	Né (e) le :				
	Num	Numéro de licence : \\\\\\			
	Nom	du Club			
et certifie que	e son	état présente une absence	e de contre-indication à	l'encadrement :	
Et/ou		du Volley-Ball.			
Et/ou		du Beach Volley. du Snow Volley.			
Et/ou					
Et/ou		du Para Volley – Volley Assis.			
		du Para Volley - Volley Sourd			
Examen Op	htalm	nologique - (Obligatoire p	our les arbitres):	Date ://	
Acuité Visue	<u>elle</u>	:	Œil Droit	Œil Gauche	
		Avant correction			
		Après correction			
			, Le	édecin examinateur :	

Lors de la 1ère prise de licence, un certificat médical datant de moins d'un an est exigé. Entre chaque renouvellement triennal, le licencié ou son représentant légal doit renseigner un

questionnaire de santé et attester que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. Si ce n'est pas le cas, le licencié devra fournir un nouveau certificat

ş